

L'Aigle de Lyon

N° 389 - NOVEMBRE 2025



RÉFLEXIONS AUTOUR D'UNE DÉCISION ÉPISCOPALE

A Valence, Mgr François Durand a redéfini le cadre dans lequel la liturgie tridentine est célébrée. La Fraternité Saint-Pierre a été remerciée. Désormais la célébration de la messe selon l'usage ancien est confiée à des prêtres qui tous habituellement suivent le nouveau missel. Si les fidèles bénéficient de la liturgie tridentine chaque dimanche, ils ne peuvent plus recevoir un enseignement adapté à cette liturgie. Les familles sont invitées à suivre le catéchisme dispensé dans la paroisse qui les accueille. Cette situation, similaire à celle d'autres diocèses, s'accorde avec les dispositions prises par le pape François, toujours en vigueur. Le but de ces normes est connu : promouvoir l'unité de l'Église autour du missel issu de Vatican II.

Cette actualité rappelle que le culte divin est indissociable d'une doctrine. Un missel est un ensemble de prières adressées au Seigneur, mais aussi un discours sur Dieu, l'homme et son salut, qui se rattache à une tradition théologique. Les missels romains de 1962 et 1969, qui ont chacun leurs champions, se situent sur des lignes qui peinent à se rejoindre. Le premier est en harmonie avec les énoncés dogmatiques du concile de Trente sur le sacrifice de la messe. Le second s'inscrit dans la logique pastorale d'une Église proche des hommes prônée par Vatican II.

La décision de l'évêque de Valence illustre le caractère précaire des solutions mises en œuvre pour répondre aux fidèles qui demandent la liturgie ancienne. Assurément les situations adoptées sont très différentes d'un diocèse à l'autre, mais souvent elles s'avèrent d'une grande fragilité, car elles sont fondées sur une équivoque. Les évêques disent un oui timide à la messe tridentine, en songeant qu'ils autorisent pour des raisons pastorales une forme rituelle marginale qui n'implique pas un

enseignement particulier, tandis que les fidèles intéressés par cette offre ont un tout autre point de vue. Pour eux, cette liturgie héritée d'une longue tradition doit rayonner dans l'Église et s'accompagner d'un catéchisme approprié. Tant que ce malentendu ne sera pas dissipé, la relation entre les évêques et les fidèles attachés à la liturgie tridentine passera régulièrement par des déconvenues et des désillusions.

Pour les fidèles qui ont fait confiance à la hiérarchie ecclésiastique, en pensant que celle-ci respecterait leurs convictions, la décision prise par l'évêque de Valence est dure. Néanmoins, en droit, elle est inattaquable. Un évêque diocésain donne une mission pastorale aux prêtres de son choix en fonction des besoins qu'il discerne. Il est libre d'inviter une communauté et de lui confier un ministère, avant de le lui retirer. Du reste l'évêque de Valence ne fait ici qu'appliquer avec zèle les directives romaines et le principe d'une supposée continuité doctrinale entre les deux missels. Légitimer une formation chrétienne spécifique et une pastorale propre pour les fidèles qui suivent le missel préconciliaire accrédite la thèse d'une rupture entre les liturgies d'avant et d'après Vatican II.

Dans la situation embrouillée et tumultueuse que l'Église connaît aujourd'hui, quiconque prend la lettre du droit et les injonctions de l'autorité comme unique boussole ne s'en sortira pas. Le discernement est indispensable. Observer, réfléchir, scruter des textes, confronter des argumentations, méditer les leçons de l'histoire s'imposent. Si après la réforme liturgique de 1969 tous les clercs, religieux et fidèles s'étaient soumis de manière inconsidérée aux décisions de leurs évêques, la messe tridentine ne serait pas célébrée sur tant d'autels aujourd'hui.

Abbé Pierre-Marie BERTHE

PROGRAMME DES MESSES

NOVEMBRE ^B : Abbé Berthe - ^R : Abbé Rampon		Lyon	La Vautière	Chantemerle
Sam. 1	Toussaint	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Dim. 2	21^e dimanche après la Pentecôte	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Lun. 3	Commémoration des fidèles défunts	18h30^R	7h15 ^R -11h00 ^B	
Mar. 4	Saint Charles Borromée	18h30 ^B	07h15 ^R	
Mer. 5	De la férie	18h30 ^R	07h15 ^B	
Jeu. 6	De la férie	18h30 ^B		
Ven. 7	De la férie	18h30 ^R	07h15 ^B	
Sam. 8	De la Sainte Vierge au samedi	09h00 ^B	08h00 ^R	
Dim. 9	Dédicace de la Basilique du Latran	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Lun. 10	Saint André Avellin	18h30 ^R	11h00 ^B	
Mar. 11	Saint Martin	08h00 ^B -18h30 ^B		
Mer. 12	Saint Martin 1 ^{er}	18h30 ^R	07h15 ^B	
Jeu. 13	Saint Didace	18h30 ^B		
Ven. 14	Saint Josaphat	18h30 ^R	07h15 ^B	
Sam. 15	Saint Albert le Grand	11h00 ^B		
Dim. 16	23^e dimanche après la Pentecôte	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Lun. 17	Saint Grégoire le Thaumaturge	18h30 ^R	11h00 ^B	
Mar. 18	Dédicace des Basiliques Sts Pierre et Paul	18h30 ^B	07h15 ^R	
Mer. 19	Sainte Élisabeth de Hongrie	18h30 ^R	07h15 ^B	
Jeu. 20	Saint Félix de Valois	18h30 ^B		
Ven. 21	Présentation de la Sainte Vierge	18h30 ^R		
Sam. 22	Sainte Cécile	11h00 ^B	08h00 ^R	
Dim. 23	24^e dimanche après la Pentecôte	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Lun. 24	Saint Jean de la Croix	18h30 ^B		
Mar. 25	Sainte Catherine d'Alexandrie	18h30 ^B		
Mer. 26	Saint Sylvestre	18h30 ^B		
Jeu. 27	De la férie	18h30 ^B		
Ven. 28	De la férie	18h30 ^B		
Sam. 29	De la Sainte Vierge au samedi	11h00 ^R	08h00 ^B	
Dim. 30	1^{er} dimanche de l'Avent	08h30 - 10h00^R - 18h30 ^R		10h00^B

- **1^{er} vendredi du mois** : à Lyon, Heure Sainte de 19h à 20h.
- **Chapelet** à Lyon tous les jours une demi-heure avant la messe.

ANNÉE SAINTE 2025

SAMEDI 8 NOVEMBRE - 11H00

PÈLERINAGE DU PRIEURÉ SAINT-IRÉNÉE

À LA PRIMATIALE SAINT-JEAN

Chapelet médité et parcours jubilaire

- Baptistère dans la chapelle des Bourbons
- Chapelle du Sacré-Cœur
- Chapelle des Martyrs
- Chapelle de la Vierge
- Chapelle du Saint-Sacrement



DATES À RETENIR

13 décembre : réunion du Tiers-Ordre

16 mai 2026 : confirmations à Lyon

CONFÉRENCE DOCTRINALE

« La vie du Ciel » (abbé Rampon)

Dimanche 9 novembre

Chantemerle à 09h00

Lundi 17 novembre

Lyon à 19h15

CONFESSIONS ET ENTRETIEN AVEC UN PRÊTRE

LYON

- ½ heure avant chaque messe ;
- le premier vendredi du mois, pendant l'adoration.

LA VAUTIÈRE

tous les jours,
sur rendez-vous.

CHANTEMERLE

- le dimanche de 9h30 à 10h ;
- le premier samedi du mois, pendant l'adoration.

COMMENT SOUTENIR NOS CHAPELLES ET NOTRE APOSTOLAT ?

Trois moyens complémentaires sont à votre disposition pour nous aider :

- la quête dominicale habituelle ;
- la quête spéciale organisée pour le Prieuré le dernier dimanche du mois après la messe ;
- le denier du culte.

Vous pouvez adresser vos dons par **virement bancaire** (IBAN : FR 41 3000 2083 2800 0006 0005 F12), **par chèque** (à l'ordre de « FSSPX - Prieuré Saint-Irénée ») ou **en espèces**. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Soyez assurés de nos prières reconnaissantes !

VOS PRÊTRES



Abbé Pierre-Marie BERTHE

06 27 52 04 69

pm.berthe@fsspx.email

Abbé Alexis RAMPON

07 67 20 21 30

a.rampon@fsspx.email



NOS MAISONS

Prieuré Saint-Irénée - La Vautière
87, avenue Claude de la Colombière
69360 Saint-Symphorien d'Ozon

Chapelle Saint-Irénée
23, quai Perrache
69002 Lyon

Sanctuaire Saint-Joseph
925, route de Saint-Sauveur
26600 Chantemerle-les-Blés

PÈLERINAGE DES JEUNES À LA SALETTE

Les 11 et 12 octobre s'est tenu le pèlerinage des jeunes à La Salette, organisé par le prieuré de Lyon. Cette année, cet événement rassemblait près de 200 pèlerins, venus de toute la France. Parmi eux, une proportion notable de convertis découvrait les joies de ces journées chrétiennes.

Le cadre du pèlerinage fut des plus propices : l'automne faisait chatoyer ses belles couleurs sur les flancs des montagnes, et le temps fut particulièrement ensoleillé.

Le pèlerinage commença le samedi matin avec une messe célébrée par M. l'abbé Mérel dans l'église de Saint-Jean d'Hérans. Après la bénédiction des bannières, les pèlerins s'en allèrent, au chant des cantiques et au rythme des chapelets, vers le village de Pellafol, où un champ loué servit pour le bivouac.



Le soir, une veillée égaya les participants, puis les pèlerins chantèrent l'office des complies dans la tente-chapelle, et la soirée se termina par une méditation que dirigea M. l'abbé de Fraissinette, suivie d'une veillée de prière jusqu'à minuit.

Le lendemain, la messe dominicale eut lieu à 7h. Le froid des matins montagnards ne diminua en rien la motivation des pèlerins. Le feu de la charité ne doit-il pas en effet réchauffer nos cœurs ? C'est donc plein d'allant que tous s'en allèrent gravir la montagne où Notre-Dame apparut.

L'après-midi, la montée vers La Salette fut l'occasion d'un chemin de croix prêché par M. l'abbé Perret du Cray. Arrivés au sanctuaire, les pèlerins profitèrent des grâces jubilaires par le passage de la porte centrale de la basilique, et le pèlerinage se termina par le chant des Vêpres dans la basilique.

Abbé Alexis RAMPON



CARNET PAROISSIAL

A été régénéré de l'eau du baptême :

Côme TOUSSAINT

4 octobre

A été honorée de la sépulture ecclésiastique :

Marie-Andrée DUGAD †

6 octobre